



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 09 décembre 2021

n° 163-21 C

Objet : RS - Fonds de concours des espaces naturels et de loisirs remarquables d'agglomération - Attribution d'une aide pour des travaux d'aménagement du belvédère du Sire sur l'aire de décollage de parapentes - Commune de Verel-Pragondran

- date de convocation le 03 décembre 2021
- nombre de conseillers en exercice : 81

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi neuf décembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Leysses, salle des fêtes, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 59

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Christian Gogny

Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard

Christophe Pierretton

Eric Delhommeau

James Hallay - Josette Rémy

Jimmy Bâabâa - Jean-François Beccu - Marie Bénévise - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois -

Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier -

Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerinck - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Micheline Myard-Dalmais -

Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoît Perrotton - Thierry Repentin - Alexandra Turnar

Corinne Charles - Franck Morat - Emilio Pla Diaz

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysses

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Verel-Pragondran

Vimines

Hervé Ferroud-Plattet

Brigitte Bochaton - Bruno Stellan

Jean-Pierre Fressoz

Damien Regairaz

Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux

Grégory Basin - Frédéric Bret - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda

Dominique Pommat

Vincent Boulnois

Philippe Gamen

Sandra Ferrari

Max Joly

Jean-Maurice Venturini

Michel Dyen

Christophe Richel

Jocelyne Gougou

Christian Berthomier

Jean-Marc Léoutre

Marcel Ferrari

Daniel Rochaix

Jean-Pierre Coendoz

Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 8

de Claudine Bonilla à Jimmy Bâabâa - de Sophie Bourgade à Pierre Brun - de Isabelle Dunod à Thierry Repentin - de Pierre Duperier à Christophe Richel - de Marie Perrier à Philippe Gamen - de Claire Plateaux à Martin Noblecourt - de Farid Rezzak à Alain Caraco - de Thierry Tournier à Christian Berthomier

- conseillers excusés : 14

Christèle Blambert - Stéphane Bochet - Jean-Pierre Casazza - Maryse Fabre - Philippe Ferrari - Martine Lambert - Luc Meunier - Raphaële Mouric - Walter Sartori - Alain Saurel - Alain Thieffernat - Serge Tichkiewitch - Cécile Trahand - Céline Vernaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 09 décembre 2021

délibération n° 163-21 C

objet **RS - Fonds de concours des espaces naturels et de loisirs remarquables d'agglomération
- Attribution d'une aide pour des travaux d'aménagement du belvédère du Sire sur l'aire
de décollage de parapentes - Commune de Verel-Pragondran**

Jean-Pierre Fresso, vice-président chargé de l'agriculture, de la forêt et de la ruralité, rappelle que l'aire de décollage de parapentes au belvédère du Sire à Verel-Pragondran fait partie des espaces naturels et de loisirs remarquables d'agglomération.

La commune souhaite installer une table d'orientation au belvédère du Sire qui sera conçue en lien avec le Parc naturel régional du massif des Bauges.

Le coût total prévisionnel de l'opération s'élève à 8 498 € HT. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Organisme	Montant
TOTAL travaux	8 498 € HT
Région - ligne PNR	5 098,80 €
Grand Chambéry - Fonds de concours espaces naturels et de loisirs remarquables d'agglomération	849,80 €
Commune de Verel-Pragondran	2 549,40 €

La commune de Verel-Pragondran a sollicité Grand Chambéry afin de pouvoir bénéficier du fonds de concours des espaces naturels et de loisirs remarquables d'agglomération.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 156-17 C du Conseil communautaire du 18 mai 2017 modifiant les règles d'attribution du fonds de concours au titre des dépenses d'investissement pour un montant égal à 25 % du coût résiduel HT restant à la charge de la commune avec un maximum de 10 000 € par opération,

Vu la délibération du Conseil municipal de Verel-Pragondran du 27 novembre 2020,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : accorde une aide maximale de 849,80 € à la commune de Verel-Pragondran au titre du fonds de concours des espaces naturels et de loisirs remarquables d'agglomération pour des travaux d'aménagement du belvédère du Sire sur l'aire de décollage de parapentes. Cette aide sera versée, au prorata dans la limite maximum définie ci-dessus, une fois les travaux réalisés et les subventions perçues,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer tout document à intervenir.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 163-21 C

Objet de l'acte : RS - Fonds de concours des espaces naturels et de loisirs remarquables d'agglomération - Attribution d'une aide pour des travaux d'aménagement du belvédère du Sire sur l'aire de décollage de parapentes - Commune de Verel-Pragondran

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 8 - Fonds de concours 1 - Entre un EPCI à fiscalité propre et ses membres

Date de l'acte : 17 décembre 2021

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20211217-lmc1H26405H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H26405H1

Date de transmission en Préfecture : 17 décembre 2021

Date de réception en Préfecture : 17 décembre 2021

Période d'affichage : du au